

COMPTE RENDU DU CLD DU 22/09/05 - ST PERAY
20H00-22-30 : SEANCE PLENIERE

Présents

ALLAIN Jean	Fédération BTP 26/07
ALLARD Bruno	FAUN SA
ALESSIO Lucien	
BALAYN Jean Daniel	
BARRAS Gérard	
BAZERQUE Dominique	CIFF CIDF 07
BOUDAY Dominique	DIRECTH 26
CASAGRANDE Jean Luc	Habilis formation
CHAIX Marcel	Gîte de France 26
CHAUDY Michel	
CHAZOT Nicole	SI Désaignes
CIMAZ Jacqueline	Les Rias
COLOMBIER Gérard	
COMTE Gilbert	CAPEB 07
COURTIAL Fatima	Les Rias
D'ANGELO Alain	SI Desaignes
DECHANTERAC Gaetan	Crédit coopératif
ALLAIN Dominique	
DESRIEUX Joseph	OT Pays du Cheylard
DAOUD Corinne	
EBERLAND Patrice	CGC
ENASSIRI Abdelouahed	Union MJC 26/07
ESSON Gérard	Asso culture information

ESTOUR Jacques	Estour emballages
ETIENNE Alain	CRESS
FAURE François	CFA Batipole
FAURE G	FOL 26
FEROUSSIER Christian	L'arche des métiers
FRANCOIS Jacques	
GAUTIER Gildas	
GAROYAN Ingrid	Energie emploi
GENDREAU Simone	ARAVIS
GERMAIN Jean	
GERVY Bernard	MEDEF 26
HENNION Dominique	
HYPOLITE Maryline	POLENERGIE
JARJAT Chantal	Mission locale Centre 07
JAY Bernard	Inspection académique
JEAN Philippe	URIOPSS - Escale 26
LAMOULIE Julien	NEOPOLIS
LANDEL Pierre Antoine	Président CLD
LARCHER Félix	
LECHARME Patrick	Compétences associées
LUIGI Michel	Mission locale nord 07
MARCHADOUR Florence	OMS Lamastre
MARIAC Joelle	

MARTY Jacques	ESISAR
MOUNIER Jean Marie	SARL Mounier
ORY Marianne	Région Rhône Alpes
PAPILLON Marc	Roulons en ville à vélo
PERSICO Danielle	
PICHERAL Didier	Sivu Informatique
RAUTENBERG Sylvie	CG 07 UT Centre
RIGUET Pierre	
ROBERT Odile	
ROUFFAUD Colette	Le cirque des marches
ROUVEURE Christian	Chambre des métiers
SALLIER Alain	CDC Eyrieux aux Serres
SERRE Alain	Agence développement universitaire
THUNOT Didier	Union CGT 07
TROUILLOUD Corinne	
VIEUX Georges	Syndicat des propriétaires forestiers de l'Ardèche
VILLAIN Pascale	DDTEFP 26
VILLARD Serge	CFPPA le valentin
VIVANT Michel	CGT 26

Etaient excusés : Bernard MIRABEL, Thierry HUAN, Xavier RICHARD, Pascal MANTAUT, Pascale VILLAIN, Erik GARTNER, Jean Michel CREISSON, Sandrine Ben LAHOUSURE, Patrice EBERLABND, J.F.MURJAS, Augustin GUENDOZ, Véronique HILLION-CUADRADO

La réunion s'est déroulée en trois temps :

- Présentation des Contrats de Développement Rhône Alpes et des missions et rôles du Conseil de Développement
- Présentation de l'état d'avancement du diagnostic de territoire en cours de réalisation

- Travail en 4 groupes à partir des éléments du diagnostic
- Restitution du travail des groupes.

1. **Présentation des Contrats de Développement Rhône Alpes et des missions et rôles du Conseil de Développement**

Marianne ORY, Conseillère Régionale Rhône-Alpes, membre de droit du CLD, a présenté les principaux éléments de contenu des Contrats de Développement Rhône-Alpes, tels qu'ils sont définis au niveau de la région Rhône-Alpes :

Les Objectifs Contrats de Développement Rhône-Alpes

- Moyen d'intervention contractuel proposé par la Région Rhône-Alpes aux territoires engagés dans un projet de développement local;
- Démarche ascendante à l'initiative des acteurs locaux et co-construction du projet;
- Prise en compte du développement durable, de l'emploi, des solidarités...
- Soutien à l'innovation et l'expérimentation

Le pilotage du CDRA

- 1 élu local chef de projet (non désigné à ce jour : 4 élus représentants le territoire);
- 1 coordonnateur de l'équipe d'animation technique (non désigné à ce jour : 4 techniciens référents)
- 1 rapporteur désigné par le Conseil Régional
- le Président du Conseil Local de Développement

Les missions des Conseils Locaux de Développement

- Assurer une mobilisation de la société civile représentative du territoire
- Être un lieu ouvert d'échanges et de propositions
- Développer une réflexion permanente à toutes les étapes et impulser une vision prospective

Pierre-Antoine LANDEL, Président du CLD, a ensuite présenté différents éléments relatifs au fonctionnement du Conseil Local de Développement :

Les moyens de fonctionnement du CLD

- 1 secrétariat et un appui technique assuré au niveau de l'équipe d'animation technique jusqu'à fin 2005

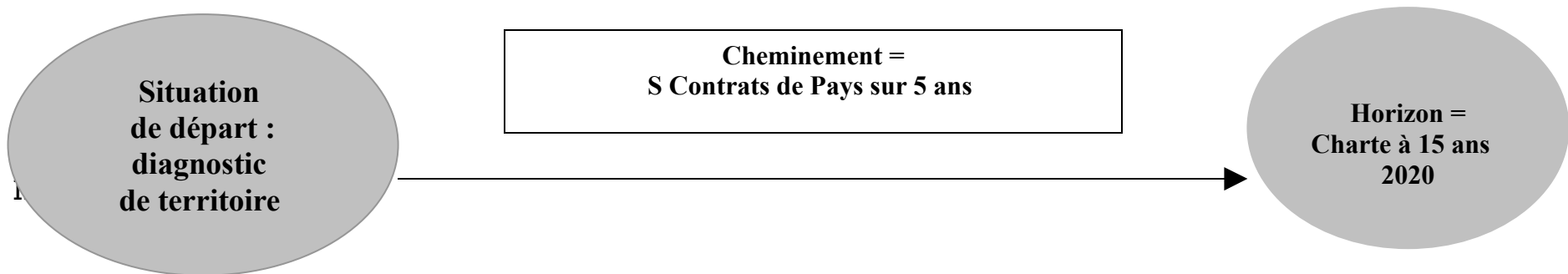
- 1 budget de fonctionnement annuel de 15.000 euro pendant la phase transitoire : animation, communication, réunions, forums
- Un travail en réseau avec les autres CLD de la Région Rhône-Alpes

Les modes de fonctionnement d'autres CLD

	CLD Drôme des collines	CLD Ardèche méridionale
Structure	1 bureau de 15 membres (1 Pdt, 1 Vice Pdt, 1 secrétaire) + 12 membres 1 réunion toutes les 4 à 6 semaines	1 Commission organisation de 12 membres dont 2 co- pdt du CLD + pdt structure porteuse Réunion mensuelle
Remarques	Participation des élus aux travaux du CLD	Participation des élus aux travaux du CLD

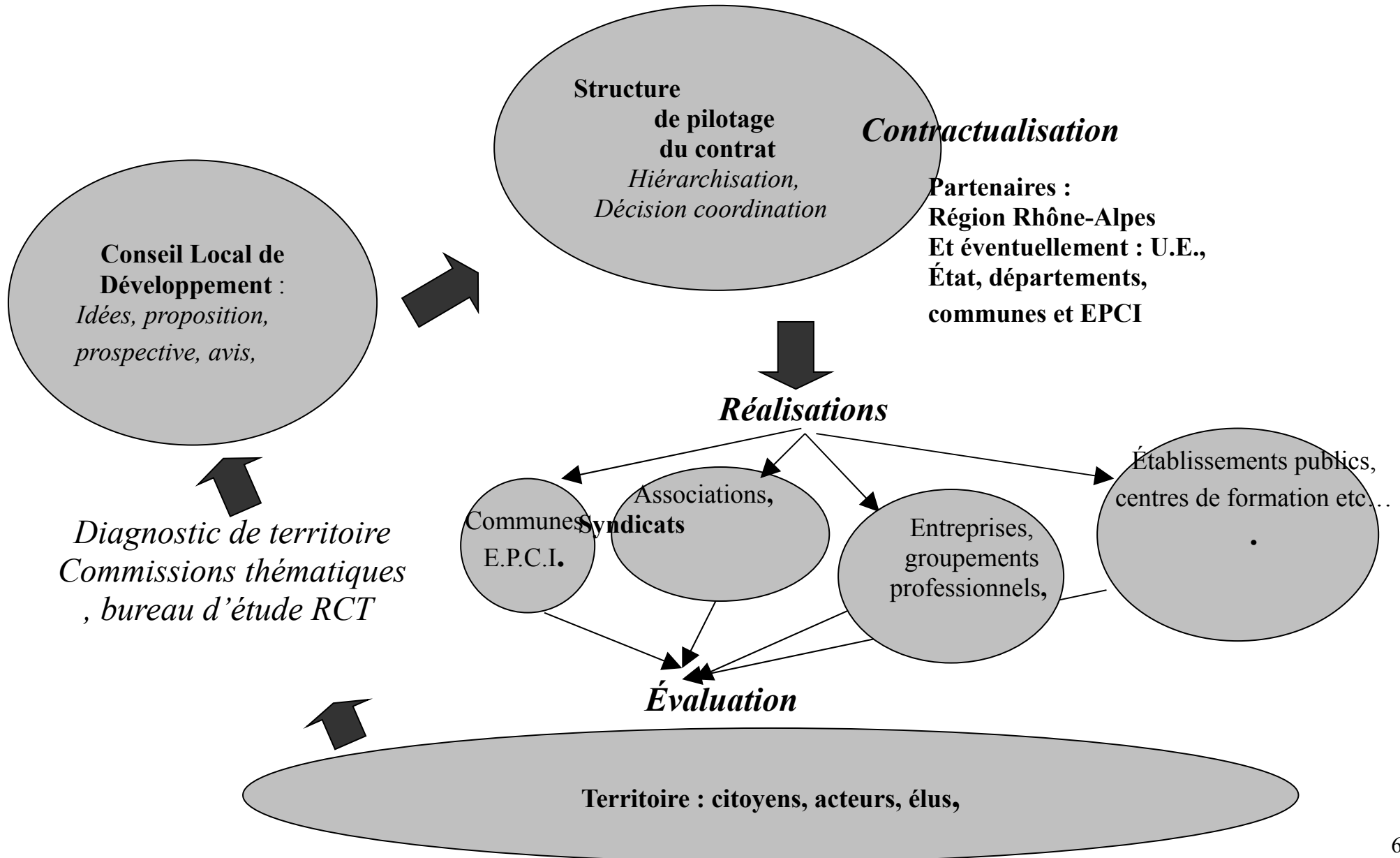
Les trois phases du projet de territoire Drôme Ardèche Centre

Le Projet de territoire comporte trois phases indissociables : diagnostic, prospective, contractualisation.



Forces /faiblesses
Opportunités / menaces
Acteurs
Ressources

Enfin, le rôle des différents acteurs peut être schématisé de la façon suivante :



Sandra OLLIER membre du Comité Technique du CDRA a présenté l'état d'avancement de la préparation du CDRA Drôme-Ardèche Centre et le calendrier de travail tel qu'il est précisé par le Comité de pilotage.

- **Dépôt de la candidature** à la Région - *Décembre 2004*
- Constitution des **commissions thématiques** - *Avril 2005*
- Élaboration du **diagnostic du territoire** - *Avril à juin 2005*
- Constitution du **Conseil Local de Développement** - *Septembre 2005*
- Validation du **diagnostic et des enjeux** par le Comité de pilotage
Consultation du CLD - *Septembre 2005*
- Choix d'un **scénario** (Comité de pilotage – 6 *Octobre 2005*
Consultation du CLD – *octobre 2005*
- Élaboration de la **charte du territoire** et validation
Consultation du CLD - *Décembre 2005*
- Hiérarchisation et élaboration d'un **programme d'actions**
Consultation du CLD - *1er trimestre 2006*

Les membres du CLD ont constaté que les avis du CLD sont sollicités après les choix du Comité de pilotage. Ils indiquent que le cheminement normal voudrait que les membres du CLD soient consultés avant adoption des choix par la structure de pilotage du contrat. De plus, ils doutent de la possibilité de réaliser un travail prospectif sérieux dans le délai imparti. Pierre-Antoine LANDEL interviendra dans ce sens lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage.

Ensuite Mr WEILL du cabinet RCT a Présenté le diagnostic de territoire en cours de réalisation. Mr WEILL a indiqué que le diagnostic résultait de l'analyse de données du territoire et d'un certain nombre d'entretiens réalisés auprès d'acteurs du territoire. Le document présenté est une synthèse d'un document très important présentant un maximum d'informations sur le territoire. Comme tout diagnostic, il présente une synthèse de regards portés sur un territoire, sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité. Le document permet d'enclencher une réflexion qui a été organisé en 4 sous groupes. A partir des informations fournies par le bureau d'étude, il a été demandé à chacun des sous groupes de discuter de 3 points :

- Quelles sont les forces, opportunités, ressources du territoire insuffisamment prises en considération au travers du diagnostic ?
- Quelles sont les faiblesses ou menaces pesant sur le territoire insuffisamment prises en considération au travers du diagnostic ?
- Y a t-il des acteurs insuffisamment pris en considération au travers du diagnostic ?

La discussion a mis en évidence la nécessité d'ajouter un 4^o thème : Quels sont les thèmes insuffisamment abordés dans le cadre du diagnostic de territoire ?

GRILLE D'ANALYSE DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DROME-ARDECHE CENTRE AUTOUR DE 4 POINTS

<p><i>Quels sont les thèmes insuffisamment abordés dans le cadre du diagnostic de territoire ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'analyse précise des flux des pratiques de mobilités des habitants, des flux migratoires selon les catégories socio professionnelles - nécessité d'une approche économique démographique et sociale plus précise, décomposée par secteurs (ex : agglomération, espaces intermédiaire et arrière pays ; - Analyse insuffisante des milieux naturels et des risques écologiques éventuels - Absence totale des approches par genre (hommes femmes par rapport au travail , au revenu, etc...) - insuffisance d'approche comparative inter territoires - manque d'éléments d'analyse des problèmes d'emploi et de chômage - analyse insuffisante des activités sous traitées à l'extérieur du territoire - Absence de prise en compte des entreprises de l'économie et solidaire ; -
<p><i>Quelles sont les forces, opportunités, ressources du territoire insuffisamment prises en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un patrimoine matériel et immatériel et d'une histoire à l'origine d'identités fortes et susceptibles d'être mobilisés comme ressources pour la création d'activités ; (soulignée de façon particulière pour la vallée du Doux). - Mauvaise connaissance des ressources générées par la Vallée du Rhône (énergie, transports) et des retombées de ces activités sur le territoire ; ainsi que des risques générés - Prise en compte insuffisante du potentiel de développement des ressources et énergies renouvelables, insuffisance prise en compte du bois énergie et de la possibilité d'utilisation de la biomasse : proposition d'un diagnostic plus détaillée sur la ressource ; - Appréciation insuffisante de la place de l'agriculture et de la forêt, autant en termes productifs, qu'en terme de gestion de l'espace et de contribution au développement de nouvelles activités ; - faiblesse des pistes d'activités nouvelles susceptibles d'être développées ; - Absence de prise en considération de l'économie de proximité et de l'économie résidentielle, liée à la présence croissante de résidents tirant leurs revenus d'autres territoires, mais le consommant sur place - Potentiel de développement de voies vertes insuffisamment pris en considération : Eyrieux, Ouvèze, Rhône... - Potentiel de formation important sur le territoire avec des faiblesses de lien entre recherche, formation, en particulier pour la formation par alternance qui pourrait être développée en lien avec les pôles de développement ; - Forte présence industrielle mais problème de pérennité du fait d'une absence de repreneur et de formation pour les salariés ; - Opportunité du télétravail mais faiblesses des réseaux matériels et immatériels

<p><i>Quelles sont les faiblesses ou menaces pesant sur le territoire insuffisamment pris en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - forte hétérogénéité du territoire nécessitant des regards différenciés selon les espaces - insuffisance de la prise en compte de l'agriculture biologique, et des produits de qualité, ainsi que des circuits de vente directe, - méconnaissance des réseaux et interconnexions entre acteurs - économie résidentielle : force ou faiblesse pour le territoire - Approche trop rapide des problèmes de logement et de foncier - nécessité d'analyse plus fine du secteur industriel - analyse artisanat commerce et plus fine par secteur d'activités - fuite des activités d'encadrement - centres de décision externes au territoire - Manque l'influence des agglomération méridionales et de Genève - insuffisance des moyens de communication - manque d'analyse de la carte sanitaire et de la prise en considération des hôpitaux ruraux - Risque de perte de services publics, en particulier en milieu rural ; - insuffisance pris en considération du potentiel de développement de l'agriculture et labellisation, vente direct - prise en compte insuffisante des hétérogénéité des situations entre les secteurs - pris en compte insuffisante de la vallée du Doux - risque de fragmentation du territoire en micro territoires selon la géographie et activités - absence de pris en considération du transport ferré et des autres modes de communication et des services en particulier postaux - Absence de la notion de service public - menaces de délocalisation susceptibles de remettre en cause les dynamiques de création et de reprise d'activité
<p><i>Ya t-il des acteurs insuffisamment pris en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - poids très important de l'agglomération valentinoise, mais fragmentation et absence d'organisation permettant d'assurer des fonctions de centralité et de solidarité ; - prise en compte insuffisante des acteurs du monde rural ; - prise en compte insuffisante de la zone Ardèche ; - prise en compte insuffisante de la place des femmes ; - Absence de toute référence à l'économie associative et solidaire. - Nécessité d'étudier les possibilités de liens entre les acteurs du territoire et ceux du pôle de compétitivité Rovaltain ou des centres de recherche existants.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - prise en considération insuffisante des acteurs du tourisme :hôtelier OTSI... - prise en considération insuffisante de la nécessité de former des repreneurs d'activités dans tous les secteurs |
|--|--|

L'inventaire des remarques formulées permet d'esquisser un certain nombre de propositions pour décrire les enjeux pour l'avenir du territoire. Ces propositions qui sont des pistes de réflexion seront discutées lors de la prochaine réunion du CLD :

- *A une dynamique très puissante de développement des circulations Nord Sud, dans toute la vallée du Rhône, un des enjeux essentiels du projet de territoire serait de construire des liens entre cet axe rhodanien et ses arrière pays, à partir d'une articulation avec les espaces intermédiaires ;*
- *La taille du territoire et son importance démographique nécessitent sa structuration en pôles de développement et réseaux, structurés autour de villes moyennes et organisés, permettant une répartition des activités et des services ;*
- *L'importance de l'histoire dans la structuration du territoire, la beauté des paysages, et la fragilité des milieux naturels, mérite d'être intégrée dans toutes les réflexions préalables à la définition du projet de territoire ;*
- *La richesse issue de la puissance énergétique du couloir rhodanien et des flux de circulation qui le traversent mériterait d'être mieux connue et répartis vers les espaces intermédiaires et arrière pays ;*
- *La fragmentation de l'agglomération valentinoise, et l'absence de structuration en Communauté d'Agglomération limite les possibilités d'organiser et d'exercer les fonctions de centralité à différents niveaux (ex : économie, culture, transports, habitat...),*
- *L'émergence d'une économie résidentielle ; marquée par l'arrivée de nouveaux résidents en territoire rural, qui y dépensent une part importante de leurs revenus, sans qu'ils n'y exercent d'activités « productives », mérite d'être analysée, anticipée et organisée, en particulier au regard de ses conséquences en matière de foncier, de logement et de services;*
- *Les ressources du territoire en terme de bois, d'ensoleillement et de vent, devraient permettre le développement de filières d'énergie alternatives intégrant la recherche, la formation, la création d'activités et l'information des constructeurs et habitants. L'importance des activités agricoles et forestières, à proximité des centres urbains et de grands axes de circulation, devrait permettre la réorientation d'une partie des productions vers des circuits de vente directe ; ou des filières de valorisation de la qualité ;*
- *L'accroissement des coûts énergétiques nécessite une réflexion urgente en matière d'analyse des besoins de mobilités et d'organisation des services de transport qui y sont liés ; mais aussi en terme d'analyse des besoins en terme d'habitat et d'organisation des politiques de transport qui y sont liées ;*

Cette approche sera retravaillée pour la prochaine réunion du CLD. Pour ce faire, chacun des membres du CLD peut transmettre par écrit ses remarques et propositions à partir des 3 documents annexés au présent compte Rendu.

Prochaines dates de réunion :

Mercredi 19 octobre 2005

18H30-20H00 : groupe d'animation (= 31 délégués des collègues + ceux qui le souhaitent): examen du projet de règlement intérieur

20H00-22H30 : séance plénière : information sur le projet de règlement intérieur, point sur le diagnostic, réflexion sur les scénarii, les enjeux et priorités

Mercredi 9 novembre 2005

18H30-22H00 : groupe d'animation ; point sur le règlement intérieur et la répartition des tâches

20H00-20H30 : séance plénière : adoption du règlement intérieur, poursuite du travail sur les scénarios et les priorités de la charte

Mercredi 14 décembre 2005

19h00 – 21H30 : Scéance Plénière

GRILLE D'ANALYSE DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE
DROME-ARDECHE CENTRE AUTOUR DE 5 POINTS

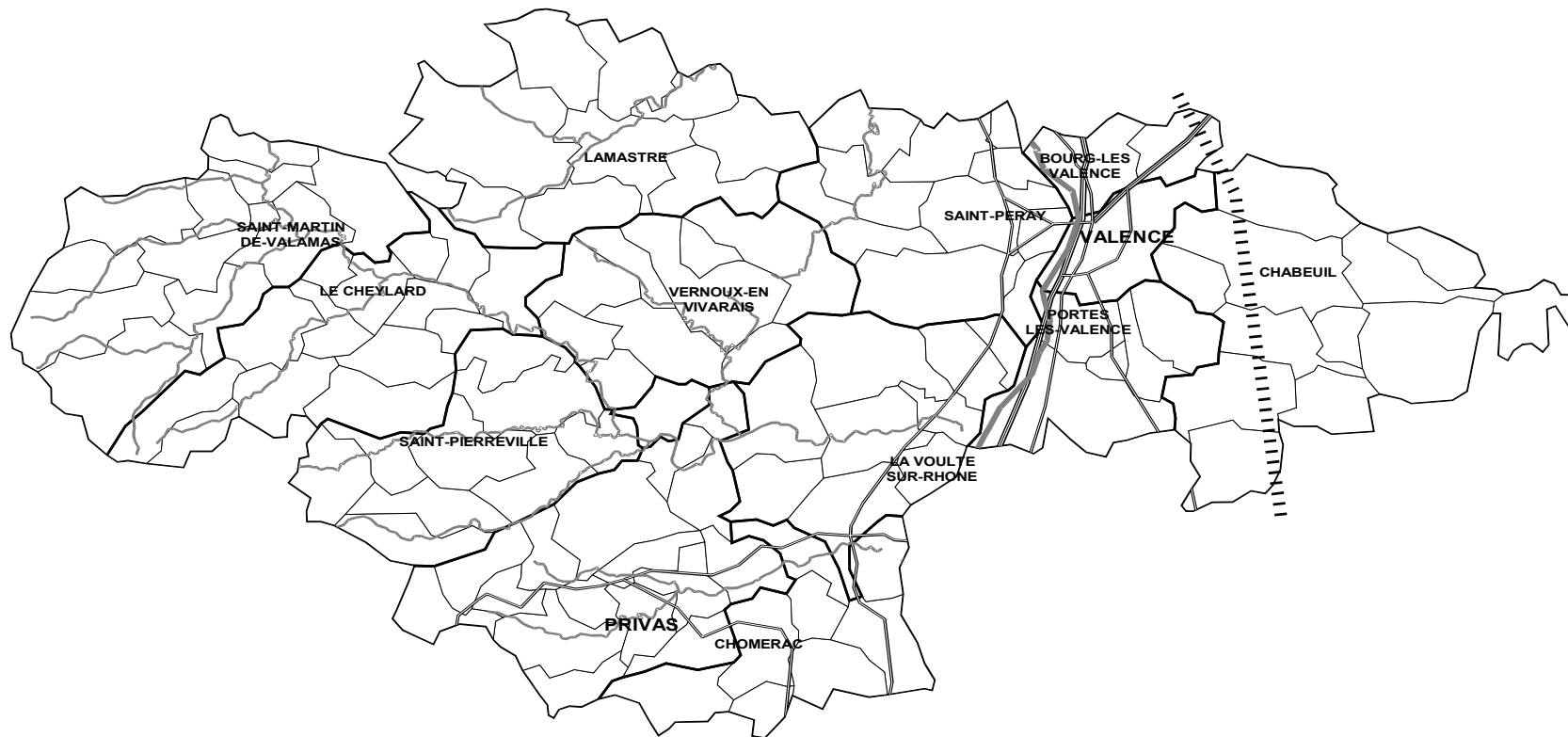
<p><i>Quelles sont les forces, opportunités, ressources du territoire insuffisamment prises en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	
<p><i>Quelles sont les faiblesses ou menaces pesant sur le territoire insuffisamment pris en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	
<p><i>Y a t-il des acteurs insuffisamment pris en considération au travers du diagnostic ?</i></p>	

Grille à retourner au secrétariat du CLD Drôme-Ardèche Centre
SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVÈZE VERNOUX
Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS
Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

A retourner au secrétariat du Conseil Local de développement
SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVEZE VERNOUX
Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS
Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

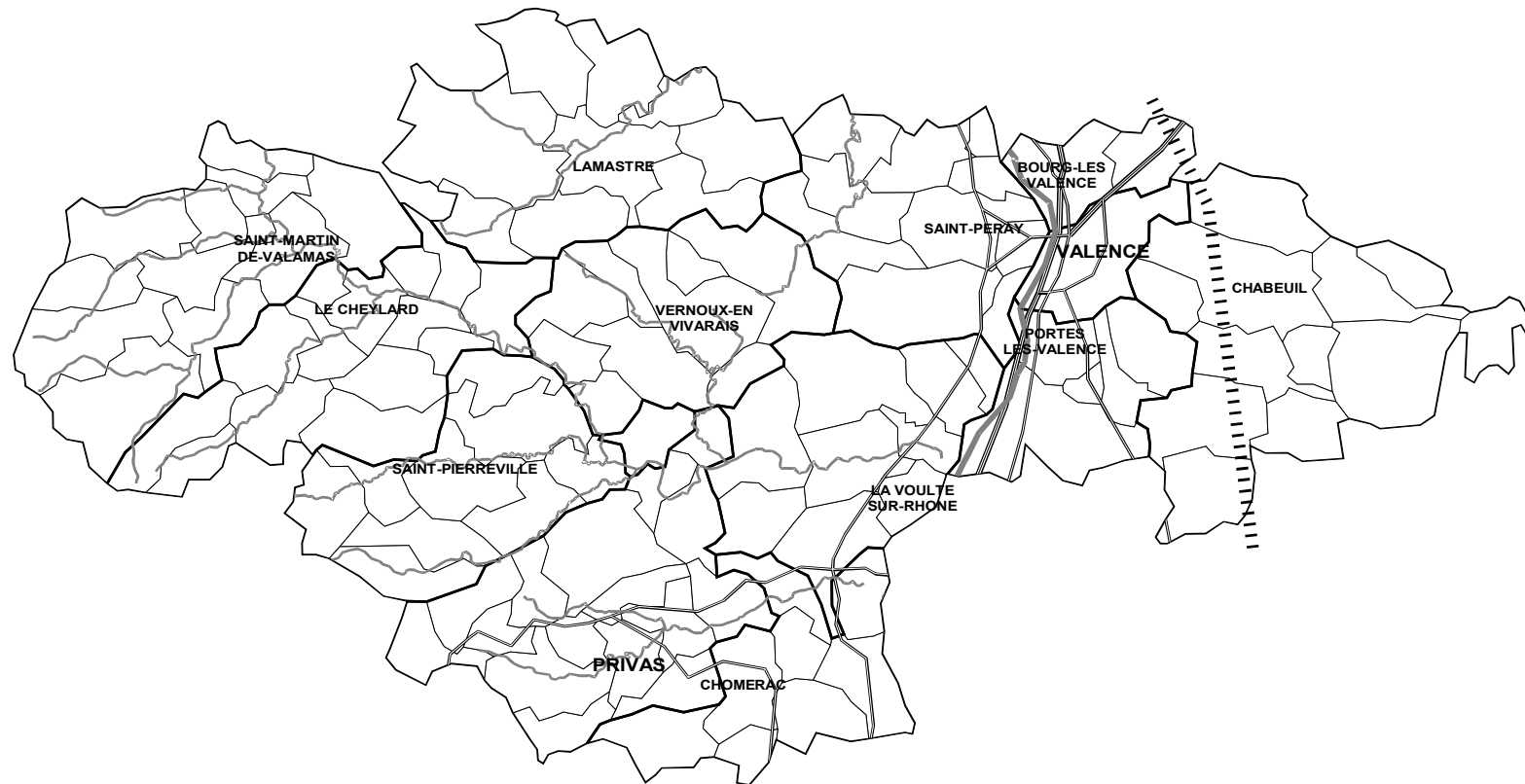
DROME-ARDECHE CENTRE

Quel devenir du territoire à 15 ans, si les tendances actuelles se poursuivent ?



DROME-ARDECHE CENTRE

Quel devenir souhaiteriez vous pour le territoire à l'horizon de 15 ans ?



A retourner au secrétariat du Conseil Local de développement
SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVEZE VERNOUX
Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS
Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10
E-mail smeov.coordination@wanadoo.fr